## **PROCES VERBAL**

## **CONSEIL MUNICIPAL DE LAFAT**

## 22.09.2022

Nombre de Conseillers : L'an deux mil vingt deux, le 22 septembre

En exercice : 11 Le Conseil Municipal de la Commune de LAFAT (Creuse)

Présents : 10 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

Votants : 10 à la Mairie, sous la présidence de Madame Glénisson Marie Claude, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 19 septembre 2022

PRESENTS : GLENISSON Marie Claude, Maire, STEVENIN Elyane 1<sup>ère</sup> adjointe, DUPÊCHER Françoise, 2ème adjointe, CASIMIR Nicole, Franck CHEVRINAIS 3<sup>ième</sup> adjoint, RENAUD Chantal, LECAS Philippe, Jean Louis AUDONNET

Excusés : Emilie BLANC, CHAUSSARD Jean Louis, FAGEON Franck

Madame DUPECHER Françoise a été élue secrétaire de séance.

1) Délibérations

**Objet: ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 021** 

Vente terrain longeant l'ancienne voie de chemin de fer, jouxtant la parcelle C 723 :

Monsieur GEORGES, demeurant à Lafat au 22 bis route de l'ancienne Gare (Chadreugnat), s'est présenté en mairie avec le souhait d'acquérir le terrain longeant sa parcelle, afin de pouvoir accéder plus facilement à son garage. Il s'agit d'une toute petite partie de la parcelle C 998, la partie longeant la parcelle C 723. La parcelle C 998 est l'ancienne voie ferrée, monsieur Georges a besoin de quelques m². Sans cette parcelle, monsieur GEORGES ne peut disposer de son terrain pleinement.

Ce bien appartient à la commune.

Après prise d'information auprès de maître Delille, notaire à Dun le Palestel, il s'avère qu'un géomètre doit effectuer le document d'arpentage. Il appartiendra à Monsieur GEORGES le choix du géomètre, ainsi que le règlement de ses honoraires.

Les frais de notaire seront à la charge de Monsieur GEORGES.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide

- d'accepter le don de la parcelle de la commune envers Monsieur GEORGES et autorise Madame le Maire à signer les documents nécessaires à ce dossier.

## 2) Questions diverses

a. Local place du 19 mars:

L'électricien a fait le branchement dans le local. Attente intervention EDF pour le branchement du compteur linky.

Une pizzeria ambulante viendra un jeudi soir toutes les deux semaines (attente branchement)

FD propose de renommer ce local.

b. Visite de sécurité passage des pompiers le 13.09 (SDIS)

Passage de l'électricien par la suite pour remplir les documents.

Avis défavorable donné (attente affichage...).

1 mois pour mise aux normes

- c. Bal organisé par Emilie BLANC, accompagnée par le comité des fêtes de Lafat les 15 et 16 octobre (soirée dansante, après-midi jeux)
- d. Théâtre : représentation pour les enfants en décembre : 17 décembre : pour les enfants de la commune (entrées et gouters pris en charge par la mairie) / 16 et 18 décembre ouvert à tous.

Spectacle prévu pour les 17 18 19 24 25 et 26 février 2023.

- e. Prévision PATA 2023 : 10 tonnes (2022 = 15 tonnes). 1700€/tonne environ
- f. Tracteur : livraison prochaine. Epareuse prévue pour mi-novembre.
- g. Télégestion : plusieurs compteurs ne fonctionnent plus depuis un an. Groupement de commande fini. Problème carte SIM et ordinateur de DUN obsolète (projet achat nouvel ordinateur).
- h. Eclairage public : étude va être faite route de la chapelle et route de Dun prochainement.
- i. 36.09 : réunion maillage de l'eau.
- j. Centre de loisirs : satisfaits d'être venus à Lafat.
- k. Côte de bœuf : bien passée. Quelques dégâts (porte de la salle et barre PMR arrachée dans les WC). Devis à demander auprès d'un menuisier (Jouannet ?)
- I. Pont de paulement : devis réparation = 13 000 €.

Le dossier est dans les mains des assurances. PL indique un manque de signalisation (poids maxi, étroitesse...) Prévoir de faire une étude pour les charges maximales autorisées. Voir si la DDE peut gérer cette étude.

m. Eau : le cantonnier vérifie tous les jours de l'année les châteaux d'eaux, les stations de pompages et les captages.

Proposition de prise en charge les week-end, vacances et jours fériés.

Si le cantonnier est absent : référent.

Commission eau : ES, JLA, PL, FC, FD, MCG RDV à prévoir avec le cantonnier pour explications. Relevé des vannes début 2023

n. 4 interventions pour frelons asiatiques.

Séance levée à 16h.